



**DIPLOME D'ETAT D'ALPINISME  
ACCOMPAGNATEUR EN MOYENNE MONTAGNE  
Unité de formation " fondamentaux techniques et pédagogiques "**

**Présentation de l'Unité de formation :**

Le cycle préparatoire, d'une durée de deux semaines, constitué de l'unité de formation « fondamentaux techniques et pédagogiques », d'une durée minimale de soixante-dix heures. La formation est assurée par l'Ecole nationale des sports de montagne, site du Centre national de ski nordique et de moyenne montagne.

Le cycle préparatoire est organisé hors période hivernale. Il vise à l'acquisition des connaissances et des compétences suivantes :

- animation et conduite de groupe en sécurité en milieu montagnard ;
- développement des connaissances et utilisation des outils nécessaires à l'orientation et à la navigation, dont les nouvelles technologies ;
- adaptation des connaissances de secourisme à l'environnement montagnard ;
- apprentissage de l'autonomie en itinérance ;
- acquisition des fondamentaux de la météorologie de montagne ;
- acquisition des bases de l'environnement réglementaire propre à l'exercice professionnel.

**Modalités d'évaluation :**

La validation du cycle préparatoire garantit que le candidat satisfait aux exigences préalables à la mise en situation pédagogique. En cas d'échec, le candidat doit à nouveau suivre tout ou partie de la formation, sur décision du jury.

**Première épreuve : épreuve pratique.**

L'épreuve pratique se présente sous la forme d'une épreuve de conduite de groupe organisée au cours d'une itinérance en fin de formation. Elle vise à s'assurer de la capacité du candidat à gérer en autonomie et en sécurité un groupe en randonnée. Elle permet au jury, au moyen de la mention « acquise/non acquise », d'évaluer ce dernier à travers l'ensemble des compétences suivantes :

- capacité à conduire un groupe en sécurité ;
- capacité à se situer et à naviguer en toutes circonstances ;
- capacité à mettre en œuvre des procédés basiques de sécurité et transmission des consignes afférentes ;
- capacité à organiser un secours et une évacuation.

## **Deuxième épreuve : épreuve écrite.**

D'une durée maximale d'une heure, l'épreuve écrite est évaluée par la mention « acquise/non acquise » et porte sur :

- les connaissances du candidat en météorologie ;
- ses connaissances réglementaires.

La mention « acquise » obtenue à chacune des deux épreuves conditionne la validation du cycle préparatoire et garantit que le candidat satisfait aux exigences préalables à la mise en situation pédagogique. En cas d'échec, à l'une ou l'autre épreuve, le candidat doit à nouveau suivre tout ou partie de la formation, sur décision du jury.

## **Contenus détaillés :**

### **1- animation et conduite de groupe en sécurité en milieu montagnard ;**

#### **11- Prise en compte les caractéristiques du public.**

- Evaluer les capacités physiques, techniques et morales du ou des publics et leur équipement.
- Déterminer le nombre de participants à une randonnée en fonction de sa nature et de sa difficulté, des conditions météorologiques, de la capacité des publics dont les scolaires et de leur équipement.
- Conseiller les différents publics sur l'équipement personnel.
- Gérer des situations aléatoires, des événements imprévus.
- Prendre des décisions, les appliquer et les faire appliquer.

Ces capacités sont prioritairement abordées mises en pratique avec du public pendant le stage en situation. Elles seront abordées d'une manière théorique (sans public d'application) pendant l'UF sous la forme :

- d'un cours théorique en salle
- d'une mention dans les check-list construites avec les stagiaires relatives :
  - au fond de sac et équipement de l'encadrement en fonction du public, des conditions du jour et de la randonnée envisagée
  - au fond de sac du public en fonction des conditions du jour et de la randonnée envisagée

#### **12 - Mise en œuvre des procédés et techniques de sécurité.**

- Progresser avec aisance et en sécurité sur les différents types de terrains spécifiques à l'activité.
- Conduire différents publics dont les scolaires lors d'une randonnée repérée ou non à l'avance.
- Anticiper des situations de danger potentielles, inhérentes au groupe ou au terrain.
- Gérer un groupe et de faire preuve de leadership en situation de crise.
- Agir en cas de maltraitance des mineurs.

Ces capacités sont abordées sur le terrain en sous groupe de 5 à 6 stagiaires.

- Identification des dangers potentiels : Chute de pierres, glissement, chute, exposition excessive inutile
- Technique de progression en terrain varié.
- Evaluation de la technicité de l'itinéraire, outils d'aide à la prise de décision
- Evaluation de la dangerosité de l'itinéraire, outils d'aide à la prise de décision
- Trajectoire et placement du groupe en cas d'itinéraire exposé aux chutes de pierres.

- Franchissement d'un passage technique non exposé (montant, descendant, traversée) avec un groupe. Choix du passage, placement de l'encadrant, mise en sécurité du public en attente avant et après le franchissement, installation et utilisation de la corde comme aide à la progression, aide physique de l'encadrant.
- Franchissement d'un passage exposé au vide (montant, descendant, traversée) avec un groupe. Utilisation de la corde comme moyen de sécurisation du public et de l'encadrant, parade.
- Construction d'un itinéraire "à vue" en terrain difficile.

## **2- développement des connaissances et utilisation des outils nécessaires à l'orientation et à la navigation, dont les nouvelles technologies ;**

- Maîtriser les outils nécessaires à l'orientation et à la navigation, dont les nouvelles technologies.
- Utiliser la cartographie, l'orientation et la navigation à tout moment et en toute circonstance.
- Suivre un itinéraire en terrain accidenté quelle que soit la visibilité.
- Intégrer les nouvelles technologies comme outils d'aide à l'orientation et à la navigation.

Ces savoirs faire sont abordés alternativement collectivement en salle, sur le terrain en groupe complet avec deux formateurs puis lors de l'itinérance en groupes restreints.

- Les différents types de carte, les légendes, les coordonnées géographiques, l'évolution des terrains, l'évolution du terrain et la mise à jour des cartes, utilisation des ressources cartographiques et photographiques disponibles sur internet
- Construction d'un itinéraire sur carte sur la base d'un topo
- Utilisation et limites des outils : boussole, altimètre, GPS, téléphone, radio, logiciel de cartographie
- Apprentissage des techniques : suivi d'itinéraire, azimute, triangulation, tangente à la courbe, ligne d'arrêt
- Construction d'itinéraire et planification d'une randonnée estivale
- S'orienter sans visibilité
- S'orienter sans outils

## **3- adaptation des connaissances de secourisme à l'environnement montagnard :**

- Organiser des situations de secours pour le public en milieu montagnard non enneigé. Organisation des secours en montagne en France ; Particularité du milieu montagnard dans la mise en place d'une situation de secours ; Identification des risques spécifiques à la montagne et des risques les plus communs.
- Porter assistance à une victime. Sécurisation du groupe, utilisation du groupe
- Pratiquer les gestes élémentaires de secourisme en milieu montagnard. PLS sur terrain varié, RCP sur terrain varié, strapping, désinfection, immobilisation
- Déclencher les moyens externes de secours en montagne. Simulations d'alertes
- Préparer l'intervention des services de secours. Préparer une DZ
- Mettre en œuvre des moyens de sauvetage de fortune en milieu montagnard en l'absence d'intervention des services de secours. Techniques de portage
- Déterminer un emplacement de bivouac. Les échanges thermiques, allumer un feu en condition difficile, se protéger des intempéries, organiser et occuper le groupe

- Maîtriser les conditions d'attente, notamment en milieu non sécurisé, et d'organiser les conditions de survie.

Savoirs faire à aborder alternativement en salle et sur le terrain en groupe de 6 à 7 par formateurs sur le terrain.

Prévention de l'hypothermie, de l'hyperthermie, de l'hypoglycémie, de la déshydratation, du MAM, des échauffements, des problèmes gastriques.

Configurer une trousse de secours adaptée à la randonnée envisagée et au public attendu

Configurer les moyens d'alerte adaptés à la randonnée envisagée et au public attendu

#### **4- apprentissage de l'autonomie en itinérance :**

- Evoluer en autonomie au cours d'une itinérance en moyenne montagne non enneigé.
- Définir l'équipement individuel nécessaire au public en prévision d'une itinérance en autonomie.
- Définir l'équipement de l'encadrement
- Adapter l'équipement du public et de l'encadrement en fonction de l'itinérance envisagée
- Etablir une prévision d'itinéraire sur plusieurs jours et de s'adapter en fonction des conditions externes, et du public.
- Etablir un plan de marche à différentes allures en fonction de la distance, du dénivelé, du type de terrain, de la météo et des caractéristiques du groupe.
- Gérer la logistique collective d'un raid, notamment le campement/bivouac, l'alimentation/restauration et la santé/l'hygiène.
- Organiser la participation des clients aux tâches logistiques collectives

Ces savoirs faire sont abordés lors de la préparation puis de la réalisation d'une itinérance de 3 jours deux nuits en fin de formation. Lors de l'itinérance chaque formateur progresse avec un groupe de 5 (mini) à 6 (maxi) stagiaires.

#### **5- acquisition des fondamentaux de la météorologie de montagne ;**

##### **51 : Utiliser les fondamentaux de la météorologie de la moyenne montagne non enneigée.**

Principes de physique : Température, pression, hygrométrie, vent, précipitation, les échanges thermiques.

Indicateurs des cartes météorologiques : isobares, isothermes, dépression , anticyclone, perturbation.

Explication des principaux phénomènes météorologiques : vent, pluie, neige, grêle, nuages, inversion de température, foehn, l'orage.

##### **52 : Maîtriser les principes généraux des phénomènes météorologiques dans un but d'encadrement en moyenne montagne en sécurité**

Les dangers des phénomènes météorologiques

Comment se protéger des phénomènes météorologiques

##### **53 : Interpréter correctement les bulletins météorologiques et les différentes sources d'informations dans un but d'encadrement en moyenne montagne en sécurité.**

Présentation de bulletins présentant différents types de situations météo. Apprentissage de leur interprétation.

**54 : Interpréter l'évolution du terrain et de l'itinéraire en fonction des conditions atmosphériques et de s'adapter en conséquence.**

Les différents types de terrain et l'évolution de leur praticabilité et de leur dangerosité en fonction de la météo

**6- acquisition des bases de l'environnement réglementaire propre à l'exercice professionnel.**

- Anticiper les risques juridiques liés à la pratique et au milieu dans lequel il se pratique. RC, RC pro, obligation de moyens, obligation de moyens renforcé, assurances de personnes,
- Incidence du statut salarié ou TI sur la responsabilité
- Prendre en compte les règles d'accès aux espaces naturels montagnards dans son activité professionnelle d'AMM.
- Agir dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels.
- Les syndicats de professionnels
- Le fonctionnement en bureau des Guides/AMM
- La déontologie de la profession
- Information syndicale
- Inscrire sa pratique dans le cadre réglementaire.
- Les prérogatives professionnelles de l'AMM et de l'AMM stagiaire
- Rappels sur les obligations de l'éducateur sportif et du stagiaire imposées par la loi sur le sport : moralité, qualification, déclaration, assurance
- Le livret de formation, le conseiller de stage, la convention de stage
- Les particularités réglementaires de la situation d'AMM et d'AMM stagiaire
- Les formalités déclaratives fiscales et sociale préalables au stage
- Exercer à l'étranger / exercice des étrangers en France ; reconnaissance européenne des diplômes de montagne

**C.N.S.N.M.M.**  
**Site de l'E.N.S.M.**  
1848, route des Pessettes  
39220 PREMANON  
Tél. 03 84 60 78 37 - Fax 03 84 60 77 93